

## I BUT DU COURS

La politique est beaucoup plus que des actions et des décisions collectives qui influencent de différentes manières la vie quotidienne des hommes. Elle est aussi, et plus profondément, une réflexion sur l'être humain et sur les rapports qui règlent ou devraient régler la vie des hommes en tant que membres d'une communauté politique. En un mot, la politique est essentiellement faite d'idées et donne lieu à un domaine distinct et essentiel du savoir humain : l'œuvre politique. Ce cours est dédié à la lecture et à la discussion de quelques grandes œuvres politiques de l'époque moderne et contemporaine. Il vise à se familiariser avec des œuvres qui ont un lien direct avec la vie politique et qui permettent d'en comprendre la spécificité.

## II OBJECTIFS

### **Objectifs de connaissance**

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans des œuvres qui ont marqué l'histoire occidentale à l'époque moderne et à l'époque contemporaine et en comprendre la spécificité.
- Enrichir sa connaissance des grands événements de l'époque moderne et contemporaine.

### **Objectifs d'habiletés intellectuelles**

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

## III CONTENU

Les trois œuvres suivantes sont au programme : *De la Démocratie en Amérique* d'Alexis de Tocqueville ainsi que *La Condition de l'homme moderne* et *La Crise de la culture* d'Hannah Arendt.

## IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (travaux courts, exposé oral et réflexion personnelle) seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes

ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

## V LECTURES

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> I, Introduction	Semaine 9	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> II, 4 <sup>e</sup> partie
Semaine 2	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> I, 1 <sup>e</sup> partie, chapitres 2 à 5, et 2 <sup>e</sup> partie, chapitres 1, 3, 4 et 5*	Semaine 10	Arendt, <i>La Condition de l'homme moderne</i> , prologue, chapitres I et II
Semaine 3	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> I, 2 <sup>e</sup> partie, chapitres 6, 7 et 9	Semaine 11	Arendt, <i>La Condition de l'homme moderne</i> , chapitres III* et IV*
Semaine 4	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> I, 2 <sup>e</sup> partie, chapitre 10 et conclusion	Semaine 12	Arendt, <i>La Condition de l'homme moderne</i> , chapitre V*
Semaine 5	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> II, 1 <sup>e</sup> partie	Semaine 13	Arendt, <i>La Crise de la culture</i> , chapitre VI
Semaine 6	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> II, 2 <sup>e</sup> partie	Semaine 14	Arendt, <i>La Crise de la culture</i> , chapitres III* et V
Semaine 7	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> II, 3 <sup>e</sup> partie*	Semaine 15	Arendt, <i>La Crise de la culture</i> , chapitre VII
Semaine 8	<b>Semaine de lecture</b>		

\* = extraits majeurs

Livres à se procurer :

Hannah Arendt, *L'Humaine Condition*, Paris, Gallimard (coll. « Quarto »), 2012. – Ce livre contient les quatre œuvres suivantes : *La Condition de l'homme moderne*, *Essai sur la révolution*, *La Crise de la culture* et *Du mensonge à la violence*.

Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique* (2 volumes séparés), Paris, Gallimard (coll. « Folio histoire »), 1961.

## VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

### **Les évaluations**

- Un « journal de pensée » valant pour 30% de la note finale
- Six travaux de lecture valant au total pour 30% de la note finale
- Un exposé oral interactif valant pour 15% de la note finale
- Un travail d'analyse valant pour 25% de la note finale

### **Les critères d'évaluation**

L'étudiant devra tenir un « journal de pensée » pendant la session. Il y consignera, sur une base hebdomadaire, quelques pensées pendant la lecture des œuvres à l'étude et à la suite des discussions en classe. Ce journal, qui devra être remis à deux moments prédéterminés

pendant la session, devra faire au total minimalement 15 pages (pour plus de détails, voir le « guide du cours » qui sera distribué à la semaine 1). Les entrées de ce journal de pensée seront évaluées en fonction de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue. Si le journal n'est pas remis à temps, l'enseignant enlèvera 5% des points par jour de retard.

Les travaux de lecture sont le moyen par lequel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive des œuvres à l'étude. Chaque travail de lecture portera sur une partie de la lecture assignée pour une séance particulière. L'objectif de ce travail est d'amener l'étudiant à porter un regard personnel sur le texte à l'étude au moyen de l'analyse de l'un de ses thèmes principaux, de préparer la discussion en classe et de faire un retour sur le cours précédent (pour plus de détails, voir le « guide du cours » qui sera distribué à la semaine 1). L'étudiant devra rédiger six travaux de lecture au cours de la session ; il les remettra au moment de son choix (toutefois, un étudiant ne pourra pas remettre plus d'un travail de lecture par séance, et il ne pourra pas en remettre un lors de la séance où il présentera son exposé oral). Ces travaux, faisant chacun environ 2 pages et à interligne 1,5, seront évalués en fonction du traitement du thème abordé, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue. L'étudiant devra remettre son travail de lecture au début de la séance. Si le travail n'est pas remis à temps, l'enseignant enlèvera 5% des points par jour de retard.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance. L'étudiant devra faire porter son exposé sur une partie du texte préalablement choisie par l'enseignant et en présenter son analyse en classe (pour plus de détails, voir le « guide du cours » qui sera distribué à la semaine 1). L'exposé oral sera évalué en fonction de la compréhension du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées et de l'effort personnel de réflexion. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement, toutes les autres évaluations étant individuelles (la possibilité de présenter un exposé oral de manière individuelle dépend toutefois du nombre d'inscrits au cours). S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 8 et 10 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, entre 12 et 15 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours. Il n'est pas permis de remettre un travail de lecture à la séance où l'étudiant présente son exposé oral.

L'étudiant devra rédiger un travail d'analyse du chapitre IV de *La Crise de la culture* d'Hannah Arendt (pour plus de détails, voir le « guide du cours » qui sera distribué à la semaine 1). Ce travail, de 8 à 10 pages et à interligne 1,5, sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement du thème abordé, de la prise en compte de l'analyse de l'œuvre d'Arendt faite en classe, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue. Ce travail doit être remis une semaine après le dernier cours de la session. Si le travail n'est pas remis à temps, l'enseignant enlèvera 5% des points par jour de retard.

## VII ÉCHELLE DE NOTATION

L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

## **POLITIQUES GÉNÉRALES**

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5 % sera appliquée pour un travail écrit comportant de 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

## **UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.